



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carouge, le 27 septembre 2016

INAUGURATION DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA PRAIRIE DE GRANGE-COLLOMB

Pour favoriser la biodiversité, la Ville de Carouge et plus de 600 élèves ont créé un biotope dans une ancienne zone industrielle.

En 2014, Pro Natura sollicitait les communes pour créer des plans d'eau utiles aux amphibiens, en voie de disparition. C'est ainsi que la Ville de Carouge, soucieuse de contribuer au développement de la biodiversité dans le cadre de son Agenda 21, a répondu à l'appel en réalisant un biotope, là où en 2003 encore siégeaient des entrepôts et coulait une Drize canalisée !

Ce faisant, elle lui tenait à cœur d'impliquer les enfants de 4 à 18 ans en les faisant participer de façon active à ce processus afin de les sensibiliser de manière concrète aux enjeux de la biodiversité. Plus de 600 enfants, enseignants, animateurs nature, horticulteurs et ingénieurs ont travaillé ensemble pour creuser, planter et réaliser des habitats favorables à la petite faune et à la flore aquatique.

Cette large participation et cette transversalité ont rendu ce projet exceptionnel et l'ont empreint de durabilité.

Aujourd'hui le site accueille entre autres des grenouilles, des libellules, des dytiques et de nombreuses plantes aquatiques. Les quinze nichoirs construits n'attendent plus que les sittelles, grimpeaux, mésanges, pigeons colombine, rouges-gorges, rouges-queues, gobe-mouches et chouettes hulottes. Les murgiers sont un refuge pour les reptiles et amphibiens, le tas de bois pour les petits mammifères et l'hôtel... pour les insectes.

Ce lieu unique à Carouge se veut un véritable outil didactique : un totem explique notamment l'importance des différents aménagements présents et des grandes pierres plates permettent l'observation de la faune aquatique.

L'inauguration officielle en présence du Maire, Nicolas Walder, de la Conseillère d'Etat, Anne Emery-Torracinta et d'enfants, a eu lieu ce vendredi 23 septembre.

Ce fut l'occasion de rappeler la plus-value du partenariat mis en place entre les communes et le Département de l'instruction publique pour la réalisation de projets concrets, en vue d'un développement durable.

PERSONNE DE CONTACT

GAËLLE HAENY

DÉLÉGUÉE AGENDA 21

022 307 89 12

G.HAENY@CAROUGE.CH